

Cercle CONDORCET

Aix-en-Provence

<http://cerclecondorcetaixenprovence.fr>
cerclecondorcetaix@free.fr



Commission Education

I – Prochaine réunion de la commission :

mercredi 21 Mars de 18 à 20 h

au Ligoures, salle 329 (*place Romée de Villeneuve à Encagnane*)

Cette réunion a été décalée dans le temps pour tenir compte du fait que le monde de l'éducation est traversé par de nombreux projets de changements, en cours de négociations, qui devraient modifier notablement nos appréciations. Ces changements portent sur des aspects multiples du système éducatif ; en première approche, il s'agit en particulier des points suivants :

- abandon plus ou moins complet des réformes engagées lors du quinquennat précédent,
- passage autorisé (et devenant général) à la semaine de quatre jours,
- doublement de l'encadrement au CP,
- modifications du bac et de sa préparation,
- orientation – sélection à l'entrée à l'Université,
- renforcement de la formation des enseignants,
- réforme de la formation professionnelle.

D'autres aspects, pourtant abordés dans la préparation des Présidentielles, n'ont pas été repris, comme la réforme de la sélection des « Grands Corps ».

Rien n'est envisagé par ailleurs pour rompre avec l'hyper-sélection post-bac et la dichotomie Universités-Grandes Ecoles.

Des idées sont cependant lancées hors Ministère de l'Education, telle que celle d'arrêter la sélection des futurs médecins sur leurs seules aptitudes aux mathématiques.

Des craintes provenant de syndicats d'enseignants ou de corporations (en sciences de la vie et de la nature en particulier) s'expriment avec plus ou moins de force.

Bref, notre commission ne peut pas faire l'impasse d'un examen sérieux de l'ensemble des changements en préparation ou en cours, des controverses qu'ils suscitent et d'une appréciation de leurs conséquences positives et négatives sur le moyen terme.

En conséquence, la réunion du 21/03 se tiendra selon **l'ordre du jour** suivant :

- **Présentation de l'ensemble des réformes en chantier**, par **Catherine Beddock**, responsable de l'Association des Professeurs de Sciences Economiques et Sociales (APSES)

- **Discussion libre sur les aspects positifs et négatifs de ces réformes,**
- **Sélection en commun des thèmes à creuser par la commission.**

Cette réunion sera très importante pour décider de l'avenir de la commission. Nous comptons sur votre participation active, en nous excusant d'avoir dû, pour des questions de disponibilité de salles, programmer deux réunions consécutives du Cercle, celle-ci et celle du 20.

Pour la commission,

Marcel Masson

II – Compte-rendu sommaire de la réunion du 12/12/2017

*Présents : A. Legardez – Michel Floro (ESPE) – E. Bideau – A. Masson – M. Masson
Excusés : G. Roustang – J.P. Paret – M. Jeune (OLPA) – Ch. De Buschère – L. Castronovo – P. Lagay – A. Leganvic*

Compte tenu du nombre des absents déclarés, les présents ont abordé préférentiellement des aspects peu ou pas traités dans le texte initial, et commencé à réfléchir sur la manière d'organiser le travail à venir.

Le premier sujet abordé a été celui des fondements de la politique de l'éducation dans notre pays. Sans étendre exagérément – compte tenu de nos moyens – cette problématique, les participants ont convenu que le texte initial ne faisait pas suffisamment référence à Condorcet, dont les écrits sur l'éducation restent d'une actualité étonnante. Cette question recoupe l'intention manifestée récemment par le CA du Cercle de se pencher sur l'œuvre de ce philosophe - savant engagé, sous forme d'un examen approfondi prévu pour la fin du semestre en cours ou pour le dernier trimestre de cette année.

Un autre aspect insuffisamment traité a été abordé : celui de l'articulation entre éducation et instruction. Cette question, qui se présente sous des formes relativement proches de ce qu'elles étaient du temps de Condorcet, touche à la fois à l'écart culturel existant entre une partie de la population et le reste, dont fait partie le monde enseignant ; elle se complique par les effets de la séparation sociale traduite dans l'organisation des espaces urbain, péri-urbain et rural ; elle se renforce par le jeu des influences sociétales extérieures à l'école et souvent liées au milieu familial.

Dans ce contexte, le rôle de l'enseignant est concurrencé par les pressions des familles, de certaines formes de religion, ainsi que du marché et de la circulation plus ou moins anarchique de masses d'informations non vérifiées. L'enseignement ne se résume plus à dispenser le savoir, il doit intégrer une part d'expression libre à partir de laquelle il doit convaincre les élèves du bien-fondé de son enseignement. A cette complexification devrait répondre une formation approfondie de l'enseignant, dépassant largement la connaissance des disciplines dont il est chargé ; qu'en est-il de la formation dispensée dans les IUFM, devenus ESFM, qui a fait l'objet de nombreuses critiques, peut-être en partie infondées ?

Situation paradoxale également dans un contexte où la nécessité de se conformer au rythme des programmes et la réduction, à l'œuvre depuis des décennies, du nombre de jours de classe dans l'année laisse bien peu de marge de manœuvre pour « perdre du temps » à débattre en classe.

Dans cet esprit, il est frappant aussi de constater qu'aucune attention ne semble accordée par la société à l'éducation et à l'instruction des parents, tant par le système scolaire que, sauf trop rares exceptions, par les structures socio-éducatives en place, dont l'action est plus proche de l'aide sociale que de l'aide éducative. De fait, l'enseignant se trouve être trop souvent dans certains quartiers le seul représentant actif de la République, alors que l'organisation scolaire le conduit à travailler solitairement dans sa classe, et sans contact réel avec le monde extérieur. Le monde éducatif entretient de ce point de vue une

culture de l'individualisme, qui imprègne la société, mais qui par contre le met en retard sur une partie du monde du travail, où se développent de plus en plus des systèmes collaboratifs

M. Floro signale cependant qu'un effort s'effectue désormais en faveur de l'éducation à l'interdisciplinarité ; il mettra un document à notre disposition à ce sujet. Les plus anciens d'entre nous se souviennent que cette préoccupation était incluse dans la Loi Savary-Legrand de 1982, bien oubliée depuis. Ils se souviennent aussi des CLAE (Centre de Loisirs associés à l'école) devant faire le lien entre école et quartier – vœu pieu oublié ?

**Siège social : Pays d'Aix-Associations, Le Ligourès, Place Romée de Villeneuve
13090 AIX-EN-PROVENCE**

Association fédérée à La Ligue de L'Enseignement - Fédération des AIL13
192 rue Horace Bertin - CS90112 - 13352 Marseille Cedex 05 - Tel : 04 91 24 31 61

